

Signé

Monsieur Fabrice BRUN

Député de l'Ardèche

Membre de la Commission des finances

Président du groupe d'études sur la gastronomie

Madame Brigitte BAULAND

Députée suppléante

M. Olivier VERAN

Ministre des Solidarités et de la Santé

Ministère de la Santé

14, avenue Duquesne

75 007 PARIS

Réf. : FB/FL 436 - 11 - 2020

Aubenas, le 24 novembre 2020

Monsieur le Ministre,

Je souhaiterais attirer votre attention sur les difficultés dans lesquelles se retrouvent certains praticiens associés du Centre Hospitalier d'Ardèche Méridionale (CHARME) du fait de la crise du COVID-19.

Au regard de la pénurie médicale, le centre hospitalier est amené à recruter des médecins étrangers sur des contrats de praticiens associés. La politique de l'établissement est de fidéliser ces professionnels pour qu'ils exercent durablement sur l'établissement. Cela passe par un accompagnement afin qu'ils acquièrent leur autorisation d'exercice et soient inscrits à l'ordre des médecins.

La première étape vers l'obtention de cette autorisation d'exercice consiste à passer des épreuves de vérification des connaissances, concours qui leur permet ensuite après trois années de probation de solliciter leur autorisation d'exercice et de pouvoir s'inscrire au conseil de l'ordre.

Or, cette année, les épreuves de vérification des connaissances ont été annulées quelques jours seulement avant leur tenue. Le Centre National de Gestion qui gère la procédure envisage un report, voire une annulation de leur tenue. Il serait souhaitable que ces épreuves puissent se tenir pour permettre aux médecins concernés de pouvoir entamer leur procédure d'autorisation d'exercice.

Par ailleurs, à l'issue de leur période de probation, les praticiens étrangers sollicitent la commission nationale d'autorisation d'exercice de leur spécialité pour obtenir leur autorisation d'exercice.

En raison de la crise sanitaire du COVID-19, ces commissions d'autorisation d'exercice n'ont pu se réunir aussi fréquemment que nécessaire, ce qui génère des retards. Ainsi, au niveau du Centre Hospitalier d'Ardèche Méridionale, plusieurs dossiers sont en attente de réponse, notamment en gynécologie-obstétrique ou encore en médecine générale ce qui fragilise l'établissement.

Monsieur Fabrice BRUN - Député de la 3ème circonscription de l'Ardèche

Permanence parlementaire - BP 50013 - 07201 AUBENAS Cedex

Tel : 04 75 39 73 07 – Courriel : contact@fabricebrun.fr

Aussi, au regard des enjeux en présence, je me permets de vous solliciter directement afin que soient organisées de nouvelles séances des commissions nationales d'autorisation d'exercice. Ainsi, il sera à nouveau possible de statuer sur les dossiers de demande en cours, qui en l'état pénalisent les établissements dans un contexte de pénurie médicale tendu.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette requête, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération.

Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche

